

**Zeitschrift:** Revue syndicale suisse : organe de l'Union syndicale suisse  
**Herausgeber:** Union syndicale suisse  
**Band:** 75 (1983)  
**Heft:** 7-8

## **Titelseiten**

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 04.05.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## **Facettes de l'OIT**

Comment rendre compte de la richesse et de la complexité d'une organisation vieille de plus de 60 ans, dont chaque délégation nationale est triple (le gouvernement, les travailleurs et les employeurs étant représentés de façon autonome) et dont la «spécialité» est si vaste qu'il n'y a pour ainsi dire aucun domaine d'activité humaine qui ne soit concerné? Comment rendre compte de l'intérêt de ce «machin», et notamment de l'importance qu'il revêt pour les travailleurs?

Dans ce numéro de la Revue syndicale, consacré exclusivement à l'OIT, nous avons choisi une approche ponctuelle, et mis en relief, plus particulièrement, ce qui touche directement la Suisse.

L'article d'Alexandre Berenstein, professeur et ancien juge fédéral, analyse l'attitude de notre gouvernement et de notre parlement face aux instruments (conventions internationales et recommandations) élaborés par les Conférences internationales du travail. Albert Heyer, fort de sa longue pratique de l'OIT aux côtés des travailleurs, trace un portrait de l'organisation et rappelle ses liens avec les syndicalistes suisses.

Une présentation générale de la Conférence de juin 1983 précède les rapports des collègues Carron (FOBB) et Walder (USL), membres de la délégation des travailleurs.

Le portrait d'Albert Thomas, par Théodore Beregi, est une confirmation du rôle que les syndicats ont joué dans le développement du BIT.

La Revue syndicale